

*Initiatives parlementaires***INITIATIVES PARLEMENTAIRES***[Traduction]***LOI INSTITUANT UNE JOURNÉE NATIONALE DES GRANDS-PARENTS**

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que le projet de loi C-259, Loi concernant une journée nationale des grands-parents, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

Mme Karen Kraft Sloan (York—Simcoe, Lib.): Monsieur le Président, les grands-parents donnent de leur temps bénévolement. Ils partagent leur expérience de vie, transmettant ainsi des valeurs à une nouvelle génération. Les grands-parents facilitent le développement de l'enfant en l'aimant inconditionnellement.

De nos jours, les grands-pères et les grands-mères se retirent tôt du marché du travail. Ils restent actifs et en santé, de sorte qu'ils peuvent se concentrer sur les soins à donner à leur famille et les relations avec celle-ci. La participation active des grands-parents à la vie des petits-enfants aide à réduire le stress de leurs propres enfants, qui s'efforcent de combiner leurs responsabilités professionnelles et familiales.

Nous sommes fiers au Canada du soin que nous prenons les uns des autres. Nous respectons et célébrons les différences individuelles. Voici que nous avons l'occasion de rendre hommage au rôle que les personnes plus âgées, les grands-parents en particulier, jouent dans la relation d'interdépendance de nos diverses générations. Nous avons l'occasion de le faire en désignant une journée nationale des grands-parents que nous pourrions célébrer chaque année et qui nous rappellera, à nous et aux générations à venir, cette interdépendance et cette réciprocité. Nous pourrions rendre hommage à nos personnes âgées pour leur importante contribution.

● (1835)

M. Paul Szabo (Mississauga—Sud, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir à la Chambre au sujet de l'idée d'instituer une journée nationale des grands-parents à célébrer chaque année dans tout le Canada.

Du point de vue d'un enfant, un grand-parent est la personne qui aime inconditionnellement. Les experts du développement de l'enfant vous diront que l'amour inconditionnel est le genre d'amour que l'on reçoit du seul fait qu'on existe, et il est essentiel dans la vie d'un enfant.

Il n'y a pas longtemps à la Chambre, un député a parlé de son petit-fils en disant qu'il était le garçon le plus beau, le plus intelligent, le plus talentueux et le plus habile du monde entier. Les autres grands-parents qui étaient présents ne partageaient peut-être pas son avis, car nous savons tous que nos petits-enfants sont vraiment les meilleurs enfants, les plus admirables et les plus formidables de tout l'univers.

Les enfants apprennent à se connaître de plusieurs façons. L'une d'elles consiste à se voir à travers les yeux d'autrui. Ils voient dans les yeux de leurs grands-parents un reflet de leur propre caractère unique. L'amour-propre se développe à partir de ces miroirs aimants, et les enfants, jeunes et moins jeunes, tirent de cet amour des bienfaits incommensurables.

au Canada et de l'appuyer. C'est grâce à lui si je suis à la Chambre aujourd'hui.

Mon autre grand-mère a également été pour moi un modèle de force, une femme intelligente et tenace, dotée d'un sens de l'humour peu commun.

Pendant que nous discutons d'une journée des grands-parents au Canada, je voudrais introduire la notion de réciprocité. La structure familiale que nous connaissions autrefois a tendance à changer, car, de nos jours, les deux parents travaillent habituellement à l'extérieur. Les ménages ont donc dû réadapter considérablement leur mode de vie. Cette tendance a créé des incertitudes dans les rôles qu'on attend normalement des conjoints, de leurs enfants et des grands-parents.

Ce sont les membres de la famille ou les amis qui soutiennent le plus les personnes âgées qui ont besoin de soins. À leur tour, les aînés contribuent activement à la famille. Ils lui apportent une aide financière, s'occupent de leurs petits-enfants, effectuent des travaux ménagers, font des pâtisseries et entreprennent des travaux de réparation domestique. Ce qui est plus important, ils offrent un soutien moral et la continuité aux membres plus jeunes de leur famille.

Les grands-parents font du bénévolat, partagent leur expérience...

SANCTION ROYALE

● (1820)

[Français]

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

Monsieur le Président, c'est le désir de l'honorable suppléant de Son Excellence le Gouverneur général que cette honorable Chambre se rende immédiatement dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, le Président et les membres des Communes se rendent au Sénat.

● (1830)

Et de retour:

Le président suppléant (M. Kilger): J'ai l'honneur de faire savoir à la Chambre que lorsque la Chambre s'est rendue auprès du suppléant de Son Excellence le gouverneur général, dans la Chambre du Sénat, le suppléant de Son Excellence a bien voulu donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux projets de loi suivants:

Projet de loi C-76, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 27 février 1995—Chapitre n° 17.

Projet de loi C-67, Loi constituant le Tribunal des anciens combattants (révision en appel), modifiant la Loi sur les pensions et autres lois en conséquence et abrogeant la Loi sur le Tribunal d'appel des anciens combattants—Chapitre n° 18.

Projet de loi C-37, Loi modifiant la Loi sur les jeunes contrevenants et le Code criminel—Chapitre n° 19.

Projet de loi S-7, Loi visant à promouvoir l'utilisation de carburant de remplacement pour les véhicules automobiles—Chapitre n° 20.

Projet de loi C-70, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, les règles concernant l'application de l'impôt sur le revenu et des lois connexes—Chapitre n° 21.